

Le Mont-sur-Lausanne: entre ville et campagne

Le Mont-sur-Lausanne est une localité en rapide expansion industrielle et résidentielle. De 4700 habitants en 2002, elle atteindra les 8000 à la fin de l'année, et plus de 10 000 quand le plan général d'affectation aura été entièrement mis en œuvre. Pour répondre à ces évolutions et aux conséquences de l'introduction de la taxe au sac, la commune doit aussi relever de nombreux défis dans le domaine des déchets.

Le 1^{er} janvier 2013, la commune a introduit une taxe sur les sacs d'ordures ménagères – elle a adhéré au système régional – et a édité un nouveau règlement sur la gestion des déchets.

40 % d'ordures ménagères en moins

Après l'introduction de la taxe au sac, la quantité d'ordures ménagères a diminué de 40 %. Les frais de la logistique, confiée à des mandataires privés (ramassage au porte-à-porte) n'ayant pas baissé dans les mêmes proportions, les conditions-cadres des contrats en cours ont été renégociées dans un premier temps. Un nouvel appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères aura lieu en automne 2016. Après trois ans d'expérience suite à l'introduction de la taxe au sac, la commune a amélioré l'offre de tri, à la satisfaction de la plupart de ses citoyen-ne-s. Pour ses habitant-e-s non motorisés, elle a mis en place un système de déchèteries mobiles dans huit quartiers. Ceux-ci sont visités tous les deux mois, alternativement le mercredi en fin d'après-midi et le samedi matin.

Biodéchets et encombrants

La commune a également pu corriger une aberration histo-

rique: la collecte du PET en conteneur enterré. L'économie résultante a financé en grande partie la récolte hebdomadaire en porte-à-porte des biodéchets – déchets verts et restes de repas cuits ou crus –, très appréciée notamment des propriétaires de villas avec jardin (gazon et branchages). Un centre de collecte fixe est aussi à disposition chez un repreneur qui facture à la commune les livraisons par les habitant-e-s. A noter que la déchèterie vend de l'humus et des copeaux de bois. L'introduction de la taxe au sac a eu raison de la collecte à domicile des encombrants. Il existe un service de reprise payant par la voirie (jour fixe).

Plus de 700 entreprises

Selon le registre du commerce, entre 700 et 750 entreprises sont actives au Mont. La déchèterie communale n'accepte pas les déchets de type industriel. Les entreprises sont soumises à une taxe forfaitaire de 190 francs, quelle que soit leur production de déchets. Après le recours d'une entreprise contre le paiement de cette taxe et malgré une première décision défavorable au Tribunal cantonal, la commune a gagné un recours au Tribunal fédéral, qui a confirmé le caractère incompressible de la taxe forfaitaire. Elle rappelle aussi que s'il fallait taxer les entreprises au cas par cas, cela coûterait cher en frais administratifs.

Le Mont-sur-Lausanne

Vos déchets en 2016

- Que jette-t-on, où, quand et comment?
- Les exceptions
- Les produits dangereux

- Emplacements de la déchèterie mobile
- Un abécédaire des déchets
- Taxes et divers

Le guide «directives et horaires 2016» présente l'offre de reprise disponible au Mont. Il décrit clairement aussi les filières et les déchets autorisés ainsi que les horaires, taxes, allégements et procédures de commande de conteneurs pour déchets verts: www.lemnontsurlausanne.ch > Le Mont officiel > Services communaux > Espaces verts et déchets

Un nouveau guide

Au printemps 2016, l'administration communale a terminé l'édition d'un guide sur l'infrastructure à disposition pour améliorer le tri. Un abécédaire définit 107 déchets et leurs filières de collecte (porte-à-porte, écopoints, déchèteries, magasins, centre de déchets spéciaux ou carnés). Même les explosifs y figurent, ainsi que les résidus de chantier (acceptés en déchèterie si la quantité est inférieure à 0,5 m³).

Propos recueillis par
Anne-Claude Imhoff, Bird, auprès de **M. Porchet**, chef de service et **M. Chablotz**, responsable de déchèterie, Le Mont-sur-Lausanne, travaux@lemnontsurlausanne.ch